



**DELIBERATION (2020-51)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Mond'Arverne Communauté : approbation du rapport de la Commission d'Evaluation de Transfert de Charges (C.L.E.T.C.) du 24 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Date de convocation : 10 décembre 2020

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Jean-Marie BILLY, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

Représentés : Sébastien GARREAU (pouvoir à Sébastien SIRIEIX), Antoine MARCHAND (pouvoir à Jean-Marie-BILLY),

Excusé : Pascal BERTRAND

Secrétaire de séance : M. Sébastien SIRIEIX

Monsieur le Maire expose :

- La Commission Locale d'Évaluation de Transfert de Charges de la Communauté de communes s'est réunie le 24 novembre 2020.

La CLETC a examiné la révision du montant retenu pour le transfert de la compétence « Service à la personne » de la commune d'Orcet.

Elle a produit le rapport ci-joint.

Il revient aux conseils municipaux des Communes membres de Mond'Arverne Communauté de se prononcer à la majorité qualifiée dans les conditions prévues au 1^{er} alinéa du II de l'article L 5211-5 du CGCT. »

Après avoir délibéré les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des 14 votants :

- approuvent le rapport de la C.L.E.T.C. de Mond'Arverne Communauté ci-joint.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 15 décembre 2020

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 15 décembre 2020

Le Maire, Pascal BRUHAT.